



La corruption est une véritable gangrène qui mine la société camerounaise depuis de nombreuses années déjà, notamment au niveau des services publics et parapublics de l'État.

Malgré les efforts répétés des pouvoirs publics à travers le travail abattu par des agents de la Commission Nationale Anticorruption (CONAC) sur le terrain, en vue d'éradiquer ce fléau qui a la peau dure au sein dans les 'administration camerounaise, ce phénomène résiste par le biais des agents véreux qui continuent de poser des actes de corruption. C'est pourquoi, la CONAC, sous la présidence du révérend Dr Dieudonné Massi Gams, a décidé depuis le 28 août dernier de passer à la vitesses supérieure, afin de traquer tous les corrupteurs et corrompus des services publics et parapublics de l'État à travers une caravane d 'apposition de plaques anti-corruption sur les façades des services publics de la ville de Yaoundé.

Cette campagne dénommée « Le service public est gratuit » ou « Public Service is free of charge », vise à promouvoir le principe de la gratuité du service public et à mobiliser le maximum de citoyens contre la corruption.

Cependant, après la cérémonie de lancement officiel de cette caravane au Palais des Congrès de Yaoundé, le 28 août dernier à 10 heures, la caravane de la CONAC composée d'étudiants, des membres de la Société civile, des hommes et femmes des médias, s'est ébranlée sur le terrain pour l'apposition des plaques anticorruption sur les façades des bâtiments de service

public. Divisée en trois groupes, puis déployée sur trois itinéraires dans la ville de Yaoundé, la caravane a mis le cap au ministère des Finances où elle a posé une quinzaine de plaques anti-corruption sur lesquelles y figure également le numéro vert 1517 de la CONAC pour dénoncer tout acte de corruption au sein de ces services.

Il faut noter qu'au niveau de la paierie générale de ce ministère, notamment à la porte R26 réservée aux services de la solde et des pensions où le phénomène de corruption est le plus décrié, la presse n'a pas été la bienvenue. Les agents de ce service ont été réfractaires à la présence des médias. Toutefois, la CONAC a finalement posé deux plaques anti-corruption dans ce service, soit une à l'entrée et l'autre à l'intérieur, sur recommandation du chef service des Affaires générales, Jacob Wadje, question de mettre en garde et de rappeler aux uns et aux autres la gratuité du service public

. « Je pense qu'en mettant ces plaques, c'est une sensibilisation. Il faut déjà sensibiliser pour mieux sanctionner par la suite. Quand l'utilisateur voit cette plaque, il doit savoir que le service public est gratuit. Par conséquent, toutes les personnes au sein du MINFI (personnels et usagers) peuvent dès à présent dénoncer toute forme de corruption au sein de ce ministère par le numéro vert de la CONAC qui est le 1517 affiché sur ces plaques afin d'éviter des sanctions », a-t-il souligné.

D'autres ministères à l'instar de celui de l'Eau et de l'Énergie, celui des Arts et de la Culture, sans oublier de nombreux autres services publics et parapublics de la capitale ont reçu la visite de la caravane de la CONAC qui a posé plusieurs plaques sur les façades de ces édifices.

Dès à présent, toute tentative de corruption fera l'objet d'une dénonciation auprès de la CONAC à travers son numéro vert 1517, pour que tous les corrupteurs et corrompus des services publics et parapublics de l'État soient traqués et sanctionnés par la loi.

L'Essentiel
